

## **Textile : Un arrêt d'activité et des licenciements pourraient intervenir d'ici fin novembre**

Par Aziza Belouas Le 22 Nov, 2020

- **LES CAPACITÉS PRODUCTIVES DU SECTEUR SONT FORTEMENT MENACÉES : FERMETURES D'UNITÉS ET LICENCIEMENTS SONT PRÉVISIBLES.**
- **ET POUR CAUSE, DES COMMANDES EN FORTE BAISSÉ EN RAISON DE LA PANDÉMIE.**
- **LES PROFESSIONNELS, QUI N'ONT QUE DEUX SEMAINES DE VISIBILITÉ, TIRENT LA SONNETTE D'ALARME.**
- **DES MESURES URGENTES ET UN CONTRAT PROGRAMME S'IMPOSENT POUR AIDER LES ENTREPRISES À REDÉMARRER.**

Rien ne va plus. Les résultats d'un récent sondage, réalisé par l'Association marocaine des industries textile et de l'habillement (Amith) auprès de ses membres, sont très inquiétants : en moyenne la visibilité sur les carnets de commandes ne dépasse pas les deux semaines. Et pour cause, «les principaux donneurs d'ordre étrangers ont fortement réduit, voire suspendu, leurs commandes faute de ventes des vêtements dans les magasins», explique Fatima Zahra Alaoui, directrice générale de l'association qui souligne également qu' «avec l'évolution de la pandémie au Maroc et dans nos principaux marchés cibles, la situation pour les industriels du textile, et de l'habillement en particulier, devient critique». Au point que, regrette Mme Alaoui, «si la situation sanitaire ne s'améliore pas, la majorité des entreprises du secteur encore en activité seront à l'arrêt au plus tard à la fin du mois de novembre sans visibilité aucune sur une possible date de reprise». Le marché du textile et de l'habillement doit faire face, comme chaque année, à une baisse des commandes qui intervient cycliquement durant la période actuelle dite d'intersaison et au début du mois de janvier durant les soldes. Cette année, la tendance baissière sera exacerbée par la pandémie, ce qui laisse présager, selon les professionnels, que la reprise ne se fera probablement pas avant le deuxième trimestre 2021.

L'heure est donc au pessimisme et les récentes statistiques ne sont pas encourageantes pour les industriels. Ainsi, à fin septembre, le secteur enregistre une baisse cumulée, sur les neuf premiers mois de l'année, de 22%. Pour rappel, à fin juin, le chiffre d'affaires à l'export avait régressé de 36%.

«Au vu de l'évolution de la pandémie durant ces dernières semaines, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, nous estimons que l'impact global de la crise sanitaire sera une baisse de l'ordre de 35% en ce qui concerne les exportations et de l'ordre de 60% sur le marché local», indique Fatima Zahra Alaoui.

### **Les professionnels réclament un contrat programme pour un redémarrage dans les prochains mois**

Considérant la gravité de l'actuelle conjoncture, l'Amith estime crucial de mettre en place des mesures d'urgence pour éviter les vagues de licenciements qui se profilent

sérieusement en raison de la faiblesse du niveau des commandes. Ces mesures portent, dit-on à l'association, sur le rétablissement de l'indemnité Covid pour une période allant de 3 à 6 mois, l'exonération de la part patronale CNSS pour une durée de deux ans et le remboursement immédiat des crédits TVA pour soulager la trésorerie des entreprises actuellement sous pression en raison de la crise sanitaire.

Par ailleurs, les textiliens réclament un contrat programme qui permettrait de dépasser la crise en vue de pouvoir redémarrer dans de bonnes conditions au cours des prochains mois. Ces mesures viendront renforcer les dispositions du plan de relance industrielle dont le secteur a été un des premiers bénéficiaires. Selon l'Amith, l'augmentation de 40% des droits de douane sur les produits finis dans le cadre de la Loi de finances rectificative 2020 a constitué une avancée majeure pour une réappropriation du marché domestique. La hausse du droit de douane sur les tissus d'ameublement et les étoffes de bonneterie dans le PLF 2021 permettra aussi de rétablir, selon l'Amith, une concurrence loyale entre les importateurs et les producteurs locaux «qui ont été quasiment décimés par les importations massives effectuées durant ces dernières années».

Pour sa part, et au-delà de ces mesures de relance, «l'association planche sur plusieurs chantiers visant à redéfinir le positionnement du secteur et renforcer sa compétitivité et sa résilience aux chocs exogènes», confie la directrice de l'Amith. Ces chantiers porteront sur des actions concrètes pour la reconquête du marché local en défendant le Made In Morocco, d'une part, et, d'autre part, pour la diversification des marchés à l'export en captant de nouveaux clients avec une offre à plus forte valeur ajoutée.